

Nouveautés 2018

Retour de la 9^e semaine par notre propre équipe d'animation

Étant donné le besoin important de plusieurs familles d'avoir une offre de service de garde pendant la semaine suivant le camp de jour régulier et le fait que pour plusieurs le besoin n'est pas pour la semaine complète, nous vous offrons une semaine de plus à la journée pour un nombre réduit d'enfants.

Vous avez des questions?

Contactez M^{me} Julie Tétreault, technicienne en loisir, au 450-759-4040, poste 223, ou à campdejour@saintpaul.quebec.

Consultez notre site Internet au saintpaul.quebec, section Loisirs et culture / Camp de jour

Projets spéciaux

Poursuite de notre adhésion au programme Tremplin Santé

Trois axes: activité physique 1 h par jour, saine alimentation et image corporelle.
www.tremplinsante.ca



Poursuite du jardin collectif au camp de jour

Tout comme les quatre dernières années, votre enfant sera invité à s'impliquer dans la réalisation d'un jardin localisé au parc Amyot.

Une nouveauté cette année :

« Potageons Saint-Paul »

Votre enfant est peut-être impliqué en ce moment dans ce projet associant les jardins du CPE Belle-Bulle, de l'école La Passerelle et du camp de jour.

Intercamp pour les plus grands

Une activité hors de l'ordinaire regroupera les plus grands de certaines municipalités de la MRC de Joliette le 26 juillet prochain.



Programme
Camp de jour
Été 2018



Périodes d'inscriptions pour tous les Paulois :

- 19 au 23 mars 2018*
- 7 au 11 mai 2018

En ligne: saintpaul.quebec



- En personne: au Service des loisirs et de la culture, durant les heures d'ouverture:
Lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 45 | Vendredi de 8 h à midi
- En soirée entre 16 h 45 et 18 h 30 les:
 - mercredi 21 mars 2018
 - mercredi 9 mai 2018

* Si votre enfant présente des besoins particuliers, nous vous invitons à l'inscrire durant la première vague d'inscriptions car cela nous permettra de mieux l'accueillir et de procéder aux demandes d'aide financière s'il y a lieu.

Places garanties
jusqu'au 11 mai!

Paiement:

Les paiements sont reçus en argent comptant, par paiement direct, par carte de crédit Visa ou Mastercard ou par chèque libellé à l'ordre de la **Municipalité de Saint-Paul** en date du jour de l'inscription. Lors d'une inscription par Internet, le paiement doit nous parvenir au plus tard cinq (5) jours ouvrables après le moment de votre inscription sinon celle-ci sera annulée manuellement.

Pour une inscription de 100 \$ et plus, il sera possible de faire deux (2) versements égaux, le premier en date du jour de l'inscription et le deuxième au plus tard trois (3) semaines après l'inscription.



Des frais de 15 \$ seront exigés pour tout chèque sans provision.

Date de paiement:

1^{er} paiement: Au moment de l'inscription.
2^e paiement: Au plus tard trois (3) semaines après l'inscription ou le 4 juin 2018.

Remboursement:

Les activités sont non remboursables, sauf s'il s'agit d'une raison médicale et sur présentation du billet d'un médecin.

Annulation ou transfert de semaines après l'inscription:

Il sera possible d'annuler ou de transférer des semaines selon les places disponibles **jusqu'au 8 juin 2018**. Après cette date, toutes les semaines réservées seront payables qu'elles soient utilisées ou non. Dans le cas d'une modification à la baisse avant le 8 juin, un crédit sera appliqué au dossier familial.

Preuve de résidence:

Au moment de l'inscription, nous vous demandons d'apporter une preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes, compte de téléphone, etc.). Si vous vous inscrivez en ligne, nous vous demandons de venir payer en personne et d'apporter votre preuve de résidence.

Aide financière:

Ce soutien financier est destiné aux familles à faibles revenus. Vous devez en faire la demande à la directrice du Service des loisirs et de la culture, M^{me} Geneviève Babin, poste 228. D'autres pièces justificatives pourraient vous être demandées au besoin.



Inscription tardive:

Après le 11 mai 2018, il sera toujours possible d'inscrire votre enfant selon les places disponibles. Des frais supplémentaires de 25 \$ par enfant seront appliqués.

CAMP PRÔNANT L'INTÉGRATION UNIVERSELLE -- CAMP RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS

Rencontre de parents

Mardi 19 juin 2018 au Complexe communautaire de 18 h 30 à 19 h 30 pour tous

Informations générales et remise des chandails du camp. Les enfants sont les bienvenus. Si vous le souhaitez, il sera possible de visiter le Pavillon du parc Amyot entre 19 h 30 et 20 h 15.

Camp de jour 2018 4^A à 12 ans

**TARIF TOUT INCLUS:
ACCÈS AU CAMP
ENTRE 7 H ET 18 H
POUR TOUS**

Pavillon du parc Amyot

150, rue Royale à Saint-Paul

Durant le camp, au Pavillon : 450-867-0619

Complexe communautaire (rare) : 450-752-0417

Du mardi 26 juin au vendredi 17 août; congé 2 juillet

ET du lundi 20 au 24 août (nombre d'enfants réduit)

Du lundi au vendredi de 7 h à 18 h:

- Activités du camp: 9 h à 16 h
- Service de garde inclus: 7 h à 9 h et 16 h à 18 h

^A L'enfant de 4 ans doit entrer en maternelle en septembre 2018 et avoir 5 ans au 30 septembre 2018.

Tarification - Semaines 1 à 8

Tarif hebdomadaire TOUT INCLUS:

**SEMAINES
AU CHOIX!**

Semaines 1 et 2 (congé 25 juin et 2 juillet) 44 \$

Semaines 3 à 8 55 \$

Sortie ou activité spéciale incluse

Frais d'inscription et chandail du camp inclus

Service de garde inclus

L'enfant peut fréquenter une portion de semaine, par contre le tarif demeure hebdomadaire.

CAMP DE JOUR RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS DE SAINT-PAUL. POUR ÊTRE RÉSIDENT, L'ENFANT DOIT HABITER UN MINIMUM DE 25 SEMAINES PAR ANNÉE À SAINT-PAUL.

Sorties et activités spéciales

Jeudi 28 juin	Fête d'ouverture Activités surprises Saint-Paul	
Jeudi 5 juillet	L'Île fantastique du Capitaine Gribou Longueuil	
Jeudi 12 juillet	4-8* ans: À Saint-Calixte 9*-12 ans: À Pointe-Calumet	 SuperAquaClub
Jeudi 19 juillet	Apprenti-Sports Pavillon du parc Amyot	
Jeudi 26 juillet	4-9* ans: À Joliette 10*-12 ans: À Trois-Rivières	 L'Aventurier
Jeudi 2 août	La Conquête de l'Est Pavillon du parc Amyot	
Jeudi 9 août	4-8* ans: À Boucherville 9*-12 ans: À Boisbriand	 ACTION DIRECTE
Mercredi 15 août	5 à 7 - Barbecue familial au camp Pavillon du parc Amyot	
Jeudi 16 août	Journée avec Saint-Paul	
Vendredi 17 août	Activités spéciales pour la journée de fermeture Pavillon du parc Amyot	

*La division finale des groupes d'âge sera faite par « groupe camp de jour » dans les jours précédant l'activité.

Nos animateurs

Nos animateurs certifiés DAFA (*Diplôme d'aptitudes à la fonction d'animateur; programme sous la responsabilité du Conseil québécois du loisir*) sont également formés par le Service des loisirs et de la culture et ont tous suivi d'autres types de formations préparatoires aux activités du camp de jour dont une formation R.C.R./ premiers soins avec certification et une formation de perfectionnement Tremplin Santé.

En cas de pluie

En cas de pluie le matin d'une sortie, appelez au 450-759-4040, poste 223, et écoutez bien le message de la boîte vocale. Vous pouvez également consulter le site Internet, section Loisirs et culture / Camp de jour. Si la sortie n'a pas lieu à cause d'un temps incertain, il y aura une journée habituelle d'animation.



Dossier en ligne et inscription Création ou mise à jour

Veillez contacter de vive voix le Service des loisirs et de la culture avant de procéder à vos inscriptions (coordonnées à l'endos) si vous êtes dans l'une des situations suivantes:

- Vous effectuerez votre première inscription en ligne auprès du Service des loisirs et de la culture;
- Votre famille compte un nouveau membre;
- Vous devez ajouter la date de naissance ou le numéro d'assurance maladie de votre enfant;
- Vous n'êtes pas capable d'accéder à votre dossier en ligne existant actuellement.

Tarification familiale^B

Profitez de la politique de tarification familiale! L'inscription la plus dispendieuse demeure payable à 100 %, la seconde inscription la plus élevée est payable à 75 % et les suivantes le sont à 50 %.

^B Certaines conditions s'appliquent.



Matériel quotidien: À chaque jour (journées régulières ou sorties), les enfants inscrits au camp de jour doivent apporter les items suivants dans leur sac à dos: lunch, bouteille d'eau, deux (2) collations, costume de bain, serviette, sac en plastique et crème solaire.

- Lors des sorties, le port du chandail du camp est obligatoire.
- Prenez note qu'il n'y a pas de micro-ondes, ni d'eau chaude pour les lunchs et collations.
- Nous recommandons aux parents des enfants ne sachant pas nager de prévoir une ceinture de sécurité pour les sorties à la piscine, plage ou glissades d'eau.



Vélo et casque : Lorsque l'activité nécessite un déplacement à vélo, votre enfant devra porter un casque protecteur. Pour la sécurité de votre enfant, nous vous demandons de vous assurer que son vélo est en bonne condition.

Règlements et discipline: En s'inscrivant aux activités du camp de jour, le parent et l'enfant s'engagent à respecter les règlements suivants:

- Je participe aux activités proposées;
- Je respecte les autres dans mes paroles et dans mes gestes;
- Je respecte mon environnement ainsi que le matériel;
- J'écoute les animateurs et je respecte leurs consignes;
- Je reste avec mon groupe en tout temps.

Les règlements devront être acceptés et signés par le parent lors de l'inscription et sont disponibles sur le site Internet.

Sanction: La direction se réserve le droit de retourner à la maison un enfant qui nuirait au bon déroulement des activités et ce, sans remboursement. Dans ce cas, le parent sera contacté et devra venir chercher son enfant.

Semaine 9 - 20 au 24 août 2018 - « Style semaine de relâche » Service offert à la journée par notre équipe d'animation

Lundi 20 août	Mardi 21 août	Mercredi 22 août	Jeudi 23 août	Vendredi 24 août
Journée maison et jardin	Sortie au Camp Boute-en-train	Journée maison	Dans l'univers de Griffon avec Activac	Journée maison et jardin
TARIF				
15 \$	25 \$	15 \$	18 \$	15 \$